

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

RAPPORT ANNUEL 2019

RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN

Territoires visés :

MRC du Domaine-du-Roy MRC de Lac-Saint-Jean-Est MRC de Maria-Chapdelaine

MISE EN CONTEXTE

Depuis plusieurs décennies, les pays industrialisés n'ont cessé de combler leurs besoins de consommation, mais les ressources satisfaisant cette nécessité ne sont pas inépuisables. Aujourd'hui, les activités d'extraction et de fabrication de celles-ci sont responsables en partie des problèmes environnementaux. De ce fait, une des solutions est une saine gestion des matières résiduelles.

Ainsi, le gouvernement du Québec a confié aux municipalités régionales de comté (MRC) le soin de se doter d'un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). L'objectif étant de réduire la quantité de matières envoyées à l'enfouissement par une vision tant individuelle que collective. En lien avec le plan d'action 1998-2008 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (Politique), les MRC ont confectionné leurs premiers PGMR à la fin des années 2000. Ceux-ci avaient pour but de faire un inventaire des matières résiduelles (MR) et des intervenants, puis de proposer un plan d'action. Un PGMR a une durée de vie de cinq ans. C'est en 2014 et 2015 que les MRC ont commencé le processus de révision en se basant sur le nouveau plan d'action 2011-2015 de la Politique. Le PGMR a été modifié selon les recommandations de la commission en 2016 et a été adopté en février 2017.

Les trois MRC du Domaine-du-Roy, de Lac-Saint-Jean-Est et de Maria-Chapdelaine ont conclu une entente intermunicipale pour la gestion des MR par la création d'une Régie intermunicipale et l'adoption d'un plan de gestion des matières résiduelles commun. Cette entente est entrée en vigueur le 9 juin 2007. Il préconisait une mise en œuvre collective de divers systèmes et infrastructures pour augmenter la performance et l'efficacité de la gestion des matières résiduelles.

Effective en 2008, la RMR concerne les 36 municipalités ainsi que la communauté de Mashteuiatsh. Elle touche une population d'environ 110 000 habitants. Les principales ressources de ce territoire sont la forêt, l'agriculture, l'eau et la production d'aluminium. En outre, ces dernières années, on constate un léger développement du secteur tertiaire. La Régie a pour rôle de gérer les quinze sites d'opération où sont acheminées les matières résiduelles, par l'apport volontaire ou par les différentes collectes. Ses infrastructures comprennent le lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station, le lieu d'enfouissement technique (LET) de l'Ascension-de-Notre-Seigneur (fermé depuis le 1^{er} septembre 2014), le centre de tri de Roberval, les huit écocentres, les trois centres de transfert et le site de traitement des boues usées de Dolbeau-Mistassini. Ce qui en fait l'une des seules régies à posséder l'ensemble des infrastructures et du gisement des MR au Québec. Elle est donc responsable de l'intégralité des MR décrites dans ce rapport.

L'objectif général de cette étude est d'apporter une analyse sur le suivi de la mise en œuvre du PGMR sur l'année 2019. Ce rapport a été développé en s'appuyant sur les données de la RMR et des rapports gouvernementaux.

N°	Objectifs	Description	Échéancier	Avancement	Commentaire
		Action 1 Informer, sensibiliser et éduquer la population sur les impacts de l'élimination des matières résiduelles, sur la performance territoriale des MRC et sur la somme qu'elles reçoivent de la redevance à l'élimination.	Action 1 En continu	Action 1 18 % de rejets au centre de tri. Tonnage au LET: 51 740 tonnes. Valorisation au centre de tri: 10 574 tonnes. Valorisation aux écocentres: 23 524 tonnes. Redevances: 938 517 \$. Enfouissement: 470 kg/habitant. 250 bilans annuels distribués.	Action 1 Le bilan annuel ainsi que les états financiers sont disponibles en tout temps sur le site Internet de la RMR.
N° 1	Maintenir la quantité de matières résiduelles éliminées à une	Action 2 Sensibiliser tous les intervenants à n'éliminer que le résidu ultime.	Action 2 En continu	Action 2 Voir les actions 4 et 5.	
	moyenne égale et/ou inférieure à 399/kg/hab./an.	Action 3 Implanter un mécanisme de caractérisation récurrent des matières résiduelles enfouies aidant à préciser les stratégies nécessaires à leur détournement (étude de caractérisation).	Action 3 2017	Action 3 La caractérisation des déchets et des matières recyclables s'est terminée en 2017. Des échantillons des trois MRC dans les secteurs résidentiels et ICI ont été prélevés. La caractérisation des rejets dans les 8 écocentres a été effectuée en 2018-2019.	Action 3 La caractérisation des déchets et des matières recyclables se déroulant sur 8 saisons (2016-2017) nous a démontré que les déchets du territoire sont divisés comme suit : • 37 % de matières compostables; • 24 % de matières non récupérables; • 34 % de matières récupérables; • 5 % de matières d'écocentres et autres.
					Les résultats de la caractérisation des rejets dans les écocentres sont en cours d'analyse.

N°	Objectifs	Description	Échéancier	Avancement	Commentaire
N° 2	Encourager les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles et réduction des déchets.	Action 4 Sensibiliser la population aux bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles basées sur la hiérarchie des 3RV, à travers les médias régionaux, les réseaux sociaux, les visites dans les écoles et autres. Action 5 Poursuivre le programme de sensibilisation en milieu scolaire et le programme jeunesse de la Régie.	Action 4 2017 Action 5 En continu	Actions 4 et 5 250 bilans annuels sont distribués chez nos divers partenaires (papier et numérique): 250 élus. Administration des 36 municipalités et la communauté de Mashteuiatsh. 80 employés de la RMR. RECYC-QUÉBEC, MELCC, UMQ, UPA, députés régionaux. Partenaires d'affaires. Organismes environnementaux. Etc. 2632 abonnés sur la page Facebook. 2 communiqués de presse. 178 mentions et articles de presse. 8 campagnes publicitaires (campagne régionale, jour de collecte, écocentres, compostage domestique, Escouade Bleue, conteneurs de chasse, SQRD, journée de portes ouvertes au centre de tri). 122 subventions pour des couches lavables. 9 301 kg de piles récupérées dans les écoles.	Une visite du centre de tri a été offerte à la population : 84 personnes ont participé à la journée de portes ouvertes. Une nouvelle vidéo du centre de tri a également été publiée sur la page Facebook et a atteint plus de 26 000 personnes. Cette vidéo a également été visionnée dans les écoles primaires et lors des formations offertes aux citoyens et aux ICI. La portée et la visibilité de la page Facebook sont en constante augmentation, soit 42 % par rapport à 2018. La moyenne maximale de la portée organique est de 40 000 vues.

			9 ateliers portant sur les matières résiduelles offerts aux écoles primaires (5 013 élèves rencontrés). 2 ateliers portant sur les matières résiduelles offerts aux écoles secondaires (1 085 élèves rencontrés). 11 244 personnes rejointes par des agents de sensibilisation lors d'évènements, festivals et lieux publics (Escouade Bleue). Encarts sur les bonnes pratiques de recyclage distribués aux citoyens.
	Action 6 Diffuser de l'information sur la gestion des matières résiduelles pour les ICI.	Action 6 2016	Action 6 Formations dans les ICI sur les bonnes habitudes touchant approximativement 140 employés et gestionnaires. Service-conseil en continu chez les ICI (approximativement 150 par année). Environ 20 infolettres envoyées aux municipalités les informant des divers services et GMR de la RMR.
	Action 7 Développer un modèle de politique de gestion des matières résiduelles pour les organisations municipales et les encourager à l'adopter.	Action 7 2018	Action 7 Non débutée.

	Action 8 Encourager les municipalités à adopter une politique de gestion des matières résiduelles à appliquer lors de tenue d'évènements publics.	Action 8 2018	Un guide d'évènements écoresponsables a été créé et diffusé auprès des municipalités ayant des festivals et évènements estivaux. Une politique de dons et commandites a été mise à la disposition des municipalités et organismes divers sur le territoire. Un service gratuit de prêt de bacs de recyclage est offert pour les	 3 évènements ont bénéficié d'une commandite en argent en 2019. 13 évènements ont bénéficié du prêt
	Action 9 Effectuer l'inventaire des aires publiques desservies par des équipements de collecte, identifier les lieux qu'ils restent à desservir et évaluer leur implantation avec la participation des municipalités locales.	Action 9 2018	divers évènements et festivals du Lac-Saint-Jean. Action 9 • En 2017, la RMR a octroyé le mandat à la Société de gestion environnementale (SGE) pour faire le portrait des aires publiques dans les municipalités et faire des recommandations.	de bacs en 2019. Action 9 En 2017, plusieurs municipalités ont bénéficié de subventions pour l'optimisation de leurs aires publiques. Aucune action, ni subvention n'a été reconduite en ce sens en 2019.
	Action 10 Diffuser les « bons coups » des municipalités et ICI à travers divers outils de communication.	Action 10 2017	Action 10 Aucune action n'a été entreprise en ce sens en 2019.	Action 10 La stratégie ICI globale 2020 est en cours de développement.

	Action 11 Favoriser la participation des ICI au programme ICI ON RECYCLE! et aux autres programmes de RECYC-QUÉBEC.	Action 11 2016	Action 11 Non débutée.	Action 11 Les programmes de RECYC-QUÉBEC seront intégrés dans la stratégie globale des ICI en 2020.
	Action 12 Bonifier les programmes d'information, sensibilisation et d'éducation en fonction des actions mises de l'avant et des différentes clientèles résidentielles, ICI et CRD.	Action 12 2016	Action 12 8 campagnes publicitaires (campagne régionale, jour de collecte, écocentres, compostage domestique, Escouade Bleue, conteneurs de chasse, SQRD, journée de portes ouvertes au centre de tri). Encarts sur les bonnes pratiques de recyclage distribués aux citoyens. Formations dans les ICI sur les bonnes habitudes touchant approximativement 140 employés. Service-conseil en continu chez les ICI (approximativement 150 par année).	

N°	Objectifs	Description	Échéancier	Avancement	Commentaire
papid pot re val N° 3	Récupérer 70 % du papier et du carton potentiellement recyclables ou valorisables, du verre et du métal (VPM) en provenance du secteur résidentiel	Action 13 Favoriser le respect du bannissement du papier et du carton annoncé par le gouvernement, en adoptant un règlement interdisant ces deux matières recyclables dans les ordures ménagères. Action 14 Bonifier les activités de communication afin d'atteindre la clientèle qui ne participe pas au recyclage.	Action 13 Lorsque règlement national en vigueur Action 14 2017	Action 13 Suspendue. Action 14 Continuité de la campagne régionale diffusée dans les radios et journaux, à la télévision ainsi que dans les médias sociaux et sur le Web. La diffusion s'est déroulée sur deux mois. L'objectif visait à unifier les efforts	
	et des industries, commerces et institutions.			concertés pour les bonnes pratiques en région.	
		Action 15 Mettre en place une stratégie ciblant les multilogements et les foyers de personnes âgées pour améliorer leur participation (ex.: ISÉ, serviceconseil et équipements particuliers).	Action 15 2017	Action 15 Non débutée.	

Action 16	Action 16	Action 16	
Soutenir la participation au	Annuel	2 632 « J'aime » sur la page	
programme de collecte porte-à-		Facebook.	
porte de la collecte sélective au		2 communiqués de presse.	
moyen de mesures particulières et adaptées (ISÉ, Escouade bleue, etc.)		178 mentions et articles de presse.	
et évaluer sa performance.		8 campagnes publicitaires	
et evaluer sa performance.		(campagne régionale, jour de	
		collecte, écocentres, compostage domestique, Escouade Bleue,	
		conteneurs de chasse, SQRD,	
		journée de portes ouvertes au	
		centre de tri).	
		 11 244 personnes rejointes par des 	
		agents de sensibilisation lors	
		d'évènements, festivals et lieux	
		publics (Escouade Bleue).	
		 184,52 \$ la porte. 	
Action 17	Action 17	Action 17	
Maintenir le Programme « Une	Annuel	Distribution de 1 044 bacs de recyclage.	
porte, un bac ».			
Action 18	Action 18	Action 18	
Favoriser le respect du	Lorsque	Suspendue.	
bannissement du papier et du carton	règlement		
annoncé par le gouvernement, en	national en		
adoptant un règlement obligeant les	vigueur		
ICI du territoire à participer à un			
programme de collecte sélective.			

	Action 19	Action 19	Action 19	Action 19
	Évaluer la possibilité que le service-	2017	En cours.	La stratégie ICI globale 2020 est en cours de
	conseil de la Régie auprès des ICI soit			développement.
	réorienté vers des clientèles cibles			
	telles que : les restaurateurs (pour le			
	PVM), les campings et les gros			
	générateurs.			
	Action 20	Action 20	Action 20	Action 20
	Évaluer la possibilité de développer	2018	Un service gratuit de prêt de bacs de	13 évènements ont bénéficié du prêt de bacs
	un programme de collecte sélective	2018	recyclage est offert pour les divers	en 2019.
	adapté aux grands évènements		évènements et festivals du Lac-Saint-Jean.	en 2019.
	(festival, souper dans les rues, etc.).		evenements et restivais du Lac-Saint-Jean.	
	(lestival, souper dans les rues, etc.).			
	Action 21	Action 21	Action 21	L'analyse est intégrée dans la stratégie
	Favoriser la participation des ICI aux	2020	En cours d'analyse.	globale de déploiement de la collecte des
	programmes de collecte sélective en			matières organiques prévu pour l'automne
	étudiant la possibilité d'imposer une			2020.
	taxation adaptée aux ICI qui			
	participent à ces programmes			
	comparativement à ceux qui ne le			
	font pas.			
	A-11:	4.1122	A.V	
	Action 22	Action 22	Action 22	
	Élaborer un plan de communication	2017	Non débutée.	
	favorisant les ICI dans leur			
	engagement versus la politique			
	québécoise de gestion des matières résiduelles.			
	residuelles.			
I				

	Action 23 Continuer les efforts avec les agriculteurs concernant les plastiques.	Action 23 En continu	Action 23 La sensibilisation auprès des producteurs agricoles est effectuée directement dans les écocentres.	
	Action 24 Étudier la possibilité d'ajouter de nouvelles matières à la collecte sélective selon les débouchés possibles.	Action 24 En continu	Action 24 Un employé de la RMR veille à l'évolution des marchés et aux nouveaux débouchés des matières en continu.	
	Action 25 Évaluer la mise en place de projet pour améliorer le tri des matières au centre de tri, lorsque viable (ex.: plastiques souples de type emplettes).	Action 25 En continu	Action 25 L'optimisation du centre de tri est prévue pour l'automne 2020. L'objectif est d'améliorer le tri et la qualité de la matière sortante. • Centre de tri : 117 kg/hab.	
	Action 26 Poursuivre la récupération du PSE dans les écocentres de la Régie.	Action 26 Maintien	Action 26 • 5,8 tonnes de PSE récupéré.	Action 26 En 2019, la majorité du tonnage a été accumulé et sera vendu au début de l'année 2020.

Action 27 Effectuer une veille de l'évolution des démarches visant à résoudre la problématique du recyclage du verre au Québec et se positionner relativement à la consigne.	Action 27 En continu	Action 27 Le verre est utilisé comme matériel de recouvrement au lieu d'enfouissement technique (LET).	
Action 28 Analyser les projets à valeur ajoutée concernant le recyclage et la valorisation locale (ex. : dalle écologique).	Action 28 En continu	Le gypse est amassé dans les écocentres et transformé en additif pour le sol par une entreprise régionale. Les matelas et sommiers sont amassés dans les écocentres et démantelés par une entreprise régionale qui les transforme, entre autres, en banc de parc : 5 257 matelas et sommiers. Les encombrants réfrigérés sont traités par une entreprise régionale afin de capter les halocarbures et la mousse isolante : 4 399 unités.	

N°	Objectifs	Description	Échéancier	Avancement	Commentaire
		Action 29 Favoriser le respect du bannissement de l'élimination des matières organiques annoncé par le gouvernement, en adoptant un règlement.	Action 29 Lorsque règlement national en vigueur	Action 29 En attente du règlement national.	
N° 4	Recycler 100 % des matières organiques générées par le	Action 30 Mettre en place un plan de communication régional pour informer les citoyens et ICI des avantages du recyclage des matières organiques, des modalités de la collecte ainsi que des modes de recyclage de cette matière.	Action 30 2017-2019	Action 30 En cours de planification.	Action 30 Le plan de communication pour le déploiement du service de collecte des matières organiques en 2020 est en cours de développement.
	secteur résidentiel et ICI.	Action 31 Planifier la construction d'infrastructures de traitement des matières organiques d'une capacité suffisante pour traiter l'ensemble des matières organiques du territoire de planification en considérant l'acceptabilité sociale. Réaliser dès 2016 un dépistage auprès de sites existants de compostage pour suivre d'éventuels risques de propagation d'insectes et de pathogènes notamment près des bleuetières.	Action 31 2016-2019	Action 31 La construction des plateformes de compostage est en cours de construction.	Action 31 Il est prévu que les deux plateformes de compostage soient effectives en 2020 et 2021 (Dolbeau-Mistassini et Hébertville-Station).

Action 32 Planifier l'achat de bac brun pour le résidentiel adapté au territoire et prévoir une collecte intégrée pour les petits ICI. Prévoir aussi un mode de collecte pour les plus gros ICI (bacs et conteneurs bruns).	Action 32 2016-2019	Action 32 L'achat des bacs bruns a été effectué. Le mode de collecte pour les ICI est en cours d'analyse.	Action 32 La distribution des bacs bruns ainsi que la collecte sont prévues pour l'automne 2020.
Action 33 Favoriser le développement de projet communautaire (jardin et compostage communautaire, compostage de quartier, etc.) lorsqu'applicable.	Action 33 2016-2019	Action 33 En cours d'analyse.	
Action 34 Favoriser la participation des ICI au programme municipal de collecte des matières organiques (ISÉ, service-conseil, programmes adaptés, équipements particuliers, etc.).	Action 34 2020	Action 34 En cours de planification.	Action 34 La participation des ICI à la collecte des matières organiques a été intégrée dans la planification stratégique pour le déploiement du service prévu pour l'automne 2020.
Action 35 Publiciser des conseils et fournir un accompagnement aux usagers afin de réduire les inconvénients reliés à la collecte des matières organiques.	Action 35 2020	Action 35 En cours de planification.	Action 35 Un plan de communication adapté spécifiquement aux matières organiques est en cours de planification pour le déploiement du service en automne 2020. Des outils adaptés seront également conçus pour informer et sensibiliser les usagers.

Sen d'in l'uti	tion 36 nsibiliser les locataires mmeubles multilogements à tilisation du service de collecte s matières organiques.	Action 36 2019-2020	Action 36 En cours de planification.	Action 36 Un plan de communication adapté spécifiquement aux matières organiques est en cours de planification pour le déploiement du service en automne 2020. Des outils adaptés seront également conçus
Effe réco	tion 37 fectuer un suivi des taux de cupération des matières ganiques.	Action 37 En continu	Action 37 Distribution de composteurs domestiques et résidus verts acceptés dans nos écocentres.	pour informer et sensibiliser les locataires. Action 37
			Le déploiement du service de collecte des matières organiques est en cours de planification.	Suite au déploiement du service prévu en automne 2020, un suivi du taux de participation à la récupération des matières organiques est prévu.
Fav	tion 38 voriser la valorisation locale et gionale du compost produit par la gie.	Action 38 2020	Action 38 Les premiers gisements de compost seront disponibles à l'été 2021.	Action 38 La RMR prévoit écouler son compost dans la région, notamment auprès des citoyens, des municipalités et agriculteurs.
Offi ana des gén rest	tion 39 frir des services-conseils aux ICI et alyser la possibilité de développer s programmes pour les gros nérateurs tels que les staurateurs, les cafétérias, les pitaux, etc.	Action 39 2020	Action 39 En cours de planification.	Action 39 Un plan d'action est en cours d'élaboration pour le déploiement du service en automne 2020 et les ICI y seront intégrés.

Action 40	Action 40	Action 40	Action 40
Favoriser la participation des ICI aux	2020	En cours d'analyse.	L'analyse est intégrée dans la stratégie
programmes de collecte des			globale de déploiement de la collecte des
matières organiques, en étudiant la			matières organiques prévu pour l'automne
possibilité d'imposer une tarification	1		2020.
et/ou une taxation adaptée aux ICI			
qui participent à ces programmes			
comparativement à ceux qui ne le			
font pas.			
Action 41	Action 41	Action 41	Action 41
Impliquer les municipalités locales	2020	En cours de planification.	Les municipalités ont été informées des
membres de la Régie pour implante	r		démarches et analyses en cours tout au long
la gestion de cette matière (plan de			de l'année.
gestion des MR interne pour les			
municipalités).			Un plan d'action est en cours d'élaboration
			pour le déploiement du service en automne
			2020 (les municipalités y seront intégrées).

Ν°	Objectifs	Description	Échéancier	Avancement	Commentaire
		Action 42 Sensibiliser les municipalités locales à faire parvenir à la Régie les données concernant les quantités de boues municipales valorisées et éliminées annuellement en provenance de leur territoire.	Action 42 2017	Action 42 Non débutée.	
N° 5	S'assurer que les générateurs valorisent les boues provenant des secteurs municipaux	Action 43 Sensibiliser les ICI à faire parvenir à la Régie les données concernant les quantités de boues agroalimentaires valorisées et éliminées annuellement en provenance de leur territoire.	Action 43 2018	Action 43 Non débutée.	
	et agroalimentaires lorsqu'elles respectent les critères environnementaux.	Action 44 Promouvoir par des actions de communication ciblées la valorisation des boues d'épuration municipales, si leur qualité physicochimique le permet.	Action 44 En continu	Action 44 Non débutée.	
		Action 45 Évaluer les scénarios applicables et leur mise en œuvre concernant la valorisation des boues municipales et des boues agroalimentaires, si les générateurs de ces secteurs n'assument pas cette valorisation.	Action 45 2020	Action 45 Non débutée.	

N°	Objectifs	Description	Échéancier	Avancement	Commentaire
		Action 46 Proposer l'adoption d'un règlement municipal interdisant l'élimination du bois.	Action 46 Lorsque règlement national en vigueur	Action 46 En attente du règlement national.	
	Valoriser 70 % des CRD et 100 % du bois devant faire l'objet d'un bannissement	Action 47 Évaluer avec le milieu la pertinence d'élaborer un guide de gestion des matières résiduelles pour les résidus de CRD incluant un bottin des ressources locales et régionales.	Action 47 2018	Action 47 Un document interne contenant des références sur les manières de se départir de diverses matières telles que les CRD ou autres matières spécifiques en région a été conçu.	Action 47 Les informations sont transmises verbalement ou par courriel lorsque c'est nécessaire.
Nº 6	de l'enfouissement en fonction des directives gouvernementales.	Action 48 Tenir des rencontres annuelles avec les intervenants dans le domaine CRD afin de se tenir informé du développement régional de cette filière.	Action 48 2018	Action 48 Non débutée.	
		Action 49 Faire connaître aux ICI et CRD les objectifs de la Politique ainsi que ceux du PGMR régional.	Action 49 2019	Action 49 Non débutée.	

Action 50 Analyser la faisabilité d'élargir l'accès des écocentres aux entrepreneurs en construction.	Action 50 2018	Action 50 Les entrepreneurs produisant du CRD ont accès aux écocentres pour 10 m³ au coût de 10,00 \$/m³.	
Action 51 Acquérir des connaissances concernant la deuxième transformation du bois.	Action 51 2019	Action 51 Non débutée.	
Action 52 Réaliser une analyse de faisabilité pour l'implantation d'un centre de tri de CRD (plateforme de tri de CRD).	Action 52 2020	Action 52 Non débutée.	
Action 53 Évaluer la possibilité d'interdire au LET d'Hébertville-Station l'enfouissement du gypse et de développer une filière pour sa valorisation (éviter les problèmes d'odeurs).	Action 53 2020	Action 53 Aucune interdiction, cependant nous limitons au maximum l'enfouissement du gypse (filière de valorisation promu)	

	Action 54 Développer les opportunités de transformation, de valorisation et de mise en marché régionale du bois.	Action 54 2019	Action 54 Non débutée.	
	Action 55 Inclure une clause d'obligation de récupération des résidus de bois dans les devis de construction des infrastructures municipales.	Action 55 Lorsque règlement national en vigueur	Action 55 En attente du règlement national.	
	Action 56 Évaluer la possibilité d'introduire des mesures réglementaires coercitives lors de l'émission des permis de CRD afin de favoriser le tri à la source, directement sur les chantiers.	Action 56 Lorsque règlement national en vigueur	Action 56 En attente du règlement national.	

N°	Objectifs	Description	Échéancier	Avancement	Commentaire
		Action 57 Analyser la possibilité d'instaurer une obligation de récupération des résidus de béton, de brique et d'asphalte lors de l'émission des permis de construction et de démolition.	Action 57 2019	Action 57 Non débutée.	
N° 7	Récupérer et valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte.	Action 58 Recommander aux municipalités d'inclure une clause d'obligation de récupération des résidus de béton, brique et asphalte dans leur devis de construction d'infrastructures.	Action 58 2019	Action 58 Non débutée.	
		Action 59 Acquérir des connaissances sur les quantités générées par les municipalités membres de la Régie (agrégats, balayures de rue, etc.).	Action 59 2018	Action 59 En cours.	

N°	Objectifs	Description	Échéancier	Avancement	Commentaire
		Action 60 Faire la promotion des programmes de récupération des matières assujetties au principe de responsabilité élargie des producteurs (REP) et des endroits pour la récupération de ces matières visées.	Action 60 2017	Action 60 En continu.	Action 60 La promotion des programmes de récupération des matières assujetties au principe de la REP est effectuée en continu lors de demandes d'information des citoyens et des ICI. Elle est également faite auprès de citoyens utilisateurs des écocentres. Plusieurs ICI offrent également des points de dépôts.
N° 8	Maintenir l'accès aux écocentres pour les encombrants, RDD et le matriel électronique et s'adapter aux	Action 61 Poursuivre l'offre de dépôts des encombrants, RDD et produits électroniques dans les écocentres.	Action 61 En continu	Action 61 Les citoyens peuvent aller porter leurs encombrants, RDD et produits électroniques aux écocentres durant les heures d'ouverture, et ce, annuellement.	
	nouvelles responsabilités élargies des producteurs.	Action 62 Évaluer les scénarios possibles et mettre en œuvre un programme de gestion par la Régie des halocarbures dans les écocentres.	Action 62 2017	Action 62 Une entente avec une entreprise régionale a permis de développer une expertise pour capter les halocarbures et la mousse isolante des encombrants réfrigérés.	Action 62 4 399 encombrants réfrigérés provenant des écocentres ont été traités en région en 2019.
		Action 63 Faire un suivi systématique de l'implantation en continu de nouvelles REP par le gouvernement et se planifier en conséquence. Favoriser les organismes régionaux, lorsque possibles.	Action 63 En continu	Action 63 Voir l'action 62.	

Action 64	Action 64	Action 64	Action 64
Encourager la réutilisation des encombrants non métalliques et optimiser la chaîne de valorisation des matières telles que matelas, sommiers, meubles, tapis et autres par le biais de l'économie sociale, lorsque possible (ex.: projet-pilote de récupération des matelas et sommiers avec l'entreprise d'économie sociale : Groupe CODERR).	2018	 Les sommiers et matelas sont récupérés par le Groupe Coderr qui les démantèle, revend la matière et fabrique des bancs de parc avec le bois des sommiers. Le gypse est récupéré par Gypse du Fjord (entreprise régionale) qui le transforme en additif pour le sol. 	5 257 matelas et sommiers en 2019.
Action 65 Évaluer la mise en place de moyens pour favoriser le renforcement de la récupération des RDD auprès des agriculteurs.	Action 65 2018	Action 65 Non débutée.	
Action 66 Évaluer la possibilité d'utiliser les écocentres comme points de chute pour les RDD des petits ICI assimilables aux RDD résidentiels.	Action 66 2019	Action 66 Non débutée.	

N°	Objectifs	Description	Échéancier	Avancement	Commentaire
		Action 67 Maintenir la collaboration avec les OBNL du territoire (comptoir vestimentaire, friperie, etc.) pour le réemploi de certaines matières dans les écocentres.	Action 67 En continu	Action 67 Tous les encombrants réutilisables apportés aux écocentres sont donnés aux organismes (tels que les friperies et comptoirs vestimentaires) de proximité afin de contribuer aux entreprises d'économie sociale.	
	Promouvoir les services destinés au	Action 68 Appliquer le principe d'exemplarité qui est un moteur important de mobilisation. La Régie publicisera le programme de RECYC-QUÉBEC « ICI ON RECYCLE » au sein même des ICI, municipalités et des MRC.	Action 68 En continu	Action 68 Non débutée.	
N° 9	réemploi ainsi que les actions favorisant la réduction à la source.	Action 69 Promouvoir l'herbicyclage.	Action 69 En continu	Action 69 L'herbicyclage est promu lors des trois formations de compostage ayant lieu dans chacune des trois MRC au mois de mai. Des dépliants explicatifs sont remis à tous les participants et aux citoyens voulant de l'information sur les matières résiduelles en général.	Action 69 Une formation supplémentaire a été ajoutée en 2019.
		Action 70 Analyser la faisabilité de la mise en place de l'écovente (vente de matières réutilisables provenant des écocentres avec un potentiel telles que le bois, la brique, les fenêtres, etc.).	Action 70 2018	Action 70 Le projet ÉcoDon a été mis en place dans les écocentres afin de permettre aux usagers d'avoir accès gratuitement aux matières qui ont un potentiel de réemploi.	Action 70 Approximativement 11 600 citoyens ont profité de l'ÉcoDon en 2019.

mesures
rac et
location
ovens,
, - :=/
s
,

	Action 74	Action 74	Action 74	
	Prévoir des ISÉ pour sensibiliser les citoyens et les ICI sur le réemploi et la réduction à la source.	2018	8 campagnes publicitaires (campagne régionale, jour de collecte, écocentres, compostage domestique, Escouade Bleue, conteneurs de chasse, SQRD, journée de portes ouvertes au centre de tri). 122 subventions pour des couches lavables. 9 ateliers portant sur les matières résiduelles offerts aux écoles primaires (5 013 élèves rencontrés). 2 ateliers portant sur les matières résiduelles offerts aux écoles secondaires (1 085 élèves rencontrés). 11 244 personnes rejointes par des agents de sensibilisation lors d'évènements, festivals et lieux publics (Escouade Bleue).	
	Action 75 Étudier la possibilité de favoriser l'implantation d'une économie circulaire basée sur la synergie des sous-produits.	Action 75 2019	Action 75 Non débutée.	

N°	Objectifs	Description	Échéancier	Avancement	Commentaire
N° 10	Suivre et diffuser à la population l'évolution de la gestion des matières résiduelles sur une base annuelle.	Description Action 76 Présenter annuellement au conseil des maires l'état d'avancement du PGMR, de l'atteinte des objectifs de la Politique gouvernementale et des coûts. Action 77 Publier, dans un rapport annuel, les résultats obtenus par les différentes actions mises de l'avant par la Régie.	Échéancier Action 76 Annuel Action 77 Annuel	Action 76 Présence mensuelle aux tables des directeurs généraux des 36 municipalités pour faire le suivi des actions de la RMR liées au PGMR. Action 77 250 bilans annuels sont distribués chez nos divers partenaires (papier et numérique): 250 élus. Administration des 36 municipalités et la	Commentaire
				36 municipalités et la communauté montagnaise de Mashteuiatsh. • 80 employés de la RMR. • RECYC-QUÉBEC, MELCC, UMQ, UPA, députés régionaux. • Partenaires d'affaires. • Organismes environnementaux.	
		Action 78 Faire connaître aux secteurs des ICI les objectifs de la Politique ainsi que les objectifs du PGMR régional.	Action 78 2018	Action 78 Non débutée.	

	Action 79	Action 79	Action 79	
	Doter la Régie d'un tableau de bord pour permettre le suivi des actions posées et en assurer le support.	2020	Non débutée.	

N°	Objectifs	Description	Échéancier	Avancement	Commentaire
	Suivre et connaître	Action 80	Action 80	Action 80	
	l'ensemble des	Acquérir des connaissances	2019	Non débutée.	
	statistiques reliées	concernant les matières visées par le			
Nº 11	au gisement présent	PGMR dont notamment les résidus			
	sur le territoire des	spécifiques de transformation			
	trois MRC du Lac-	industrielle et les résidus de la			
	Saint-Jean.	deuxième transformation du bois.			